



ASPONA

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATURE ET DES SITES
DE ROQUEBRUNE CAP-MARTIN MENTON ET ENVIRONS

B.P. 17 – 06190 ROQUEBRUNE CAP-MARTIN

<http://aspona.free.fr>

AGRÉE N° SIREN 401 480 827 N° SIRET 401 480 827 000 13

Questionnaire aux candidats (élections municipales 2014)

Commune : **MENTON**

Nom, prénom : **PASCALE GERARD, liste « Mentonnais Ensemble »**

1 – RISQUES : Suite aux dégâts causés par les intempéries de janvier 2014, quels sont vos engagements pour prévenir les risques et réduire les coûts pour la collectivité (lutte contre les pistes et constructions illégales, entretien des sentiers et chemins publics, adaptation des infrastructures routières aux risques géologiques) ?

> Je réaliserai un plan d'information et de formation aux risques (proposition #117) Menton est soumis à de nombreux risques naturels, dont les séismes, les violentes intempéries. Il est donc important que les habitants soient accompagnés et pas seulement dans les situations d'urgence, pour savoir comment réagir et quelles attitudes à avoir. Un plan d'information et de formation aux risques sera donc réalisé pour tous: habitants, entreprises, établissements scolaires. Afin d'éviter les inondations récurrentes de Menton, l'entretien du réseau de recueil des eaux pluviales sera audité.

2 - NATURE : Quels sont vos engagements en matière de préservation des terres agricoles, des arbres remarquables et des espaces naturels (forêts, coulées vertes, Natura 2000 Mer et Terre) ? Que comptez-vous faire pour contenir l'artificialisation des sols ?

> Je réaliserai un plan local d'urbanisme intégrera ces exigences environnementales et permettra de préserver la nature et la biodiversité, notamment en limitant l'urbanisation incontrôlée et l'imperméabilisation des sols. Des zones réservées à l'agriculture et aux espaces boisés seront ainsi sauvegardées. Par ailleurs, le projet que je porte intègre également le développement de jardins partagés (proposition #19), un programme de plantations d'arbres (proposition #21), implantation de ruches urbaines (proposition #78) et la revalorisation de la brigade de l'environnement (proposition #86).

3 – AIR : Quels sont vos engagements pour réduire les émissions de Co2 dues à la circulation routière qui mettent en danger la santé publique, plusieurs mois par an dans le Mentonnais ?

> Pour améliorer la qualité de l'air, encore faut-il la connaître, afin d'agir sur les lieux les plus pollués et les populations les plus vulnérables. Menton ne dispose aujourd'hui d'aucun capteur: c'est inadmissible. Je mettrai donc en place un réseau complet de capteurs de pollution (proposition #120). Les émissions de polluants et de GES (CO₂) sont dues à trop de circulation. Aussi, je prévois de mettre en place deux lignes de transport à haut niveau de service (proposition #147) accompagnés de parcs relais au Nord et à l'Est (proposition #155).

4 – CIRCULATION : Quels sont vos engagements en matière de circulation des piétons et des vélos ?

> En complément de transports à haut niveau de service et des parcs-relais de dissuasion, un réseau de pistes cyclables sera progressivement mis en oeuvre pour les déplacements quotidiens comme pour les loisirs. Ce réseau de pistes cyclables s'accompagnera de vélos en libre-service et d'autres services comme des parcs de stationnement sécurisés, notamment en gare (proposition #146). Les piétons seront valorisés à travers un plan de rénovation des trottoirs (#16).

5 – BRUIT : Quels sont vos engagements pour réduire les nuisances sonores ?

> Un plan de réduction du bruit accompagnera le Plan de Déplacement Urbains, qui n'a toujours pas été réalisé par la CARF, puisque la principale source de bruit est la circulation. Ce plan comportera également une concertation avec les restaurateurs et café, les établissements ouverts la nuit (proposition #121).

6 – ENERGIE : Quels sont vos engagements pour une plus grande efficacité énergétique dans la commune (transports, capteurs solaires sur les toits des maisons et des bâtiments publics, éclairage, etc) ?

> Je créerai un espace info-énergie (proposition #79), un plan lumière (proposition #14) et ferai de Menton, la capitale du soleil, en développer l'énergie solaire. La mise en place de panneaux solaires sera réglementée pour préserver le patrimoine et ne sera plus interdite. Une régie locale de l'énergie pourrait ainsi être créée. Ce plan solaire sera réalisé en partenariat avec l'architecte des bâtiments de France et les responsables locaux de la préservation du patrimoine (proposition #25).

7 – EAU : Quels sont vos engagements en matière de gestion des cours d'eau et des vallons ?

> Je mettrai en place une tarification progressive de l'eau (proposition #80) et développerai l'utilisation de l'eau non potable et la récupération des eaux pluviales (proposition #75). Le besoin vital d'eau doit être accessible à tous. Le prix de l'eau pour l'hygiène ou la nourriture ne doit pas être le même que pour entretenir un gazon anglais ou pour sa piscine personnelle. Un audit de l'ancien réseau d'eau non-potable, des bernes et bassins, sera réalisé. Les particuliers comme les professionnels disposeront d'une aide pour installer un système de récupération des eaux de pluie.

8 – MER : Quels sont vos engagements pour la frange littorale (plages naturelles, flore et faune marines, etc) ?

> Je développerai une valorisation pédagogique et ludique du littoral. Un programme de (re)découverte de notre littoral, aujourd'hui inexploité, proposera des animations pédagogiques, ludiques et touristiques pour valoriser notre patrimoine littoral délaissé, comme par exemple, des randonnées aquatiques. Le banc de posidonie de notre côte n'est pas un frein au développement économique et touristique, mais plutôt le signe de la vigueur de notre diversité marine littorale et doit être valorisé en tant que révélateur de la qualité de l'écosystème et des eaux de baignade (proposition #20) et les seules plages naturelles de la ville resteront gratuites et utilisables par tous (proposition #141).

Comme vous pourrez le voir, à travers mes 160 propositions, la préservation de notre environnement tient une place fondamentale dans mon projet pour Menton, afin de mener les Mentonnais Ensemble vers un développement durable.

PASCALE GERARD